

POLITIQUE D 11 – Politique en matière de compétences culturelles

Approuvé par :	Conseil d'administration
Date d'entrée en vigueur:	12 juin 2010
Date de la dernière révision :	le 4 juin 2018
Date de la prochaine révision :	2023
Secteur :	Enseignement
Responsable :	Vice-présidence – Enseignement

OBJECTIF

La présente politique vise à promouvoir la compréhension interculturelle, ainsi que les valeurs de l'ouverture et l'inclusion, développer et assurer le maintien des compétences culturelles au sein de l'établissement et valoriser et promouvoir la diversité culturelle.

PORTÉE

La présente politique s'adresse aux membres du personnel et aux étudiants.

DÉFINITIONS

Mot/terme	Définition

ÉNONCÉ

Les êtres humains doivent avant tout être considérés comme des êtres égaux en valeur et en dignité et se doivent, en conséquence, respect mutuel.

« La diversité, c'est la mosaïque des gens qui apportent aux groupes et aux organisations auxquels ils participent une variété d'antécédents, de styles, de valeurs, de perspectives et de croyances qui constituent des atouts importants ».

Le Collège Boréal considère qu'il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir de vivre ensemble chez les membres de sa communauté. Cette dernière est composée des personnes aux identités culturelles à la fois plurielles variées et dynamiques. Le Collège Boréal croit que « ... toute identité humaine est unique et originale, mais par le fait même elle est particulière et limitée; elle peut donc bénéficier aussi de l'apport de l'humanité de l'autre, avec lequel, en tant qu'humaine, elle est capable de communiquer et d'échanger ».

La politique de compétences culturelles (PCC) du Collège Boréal a comme socle le multiculturalisme canadien. En effet, ce multiculturalisme découle de la conviction canadienne que tous les citoyens sont égaux.

« Il permet à tous les citoyens de conserver leur identité, d'être fiers de leurs ancêtres et d'éprouver un sentiment d'appartenance. Par le multiculturalisme, le Canada reconnaît le potentiel de tous les Canadiens et Canadiennes en les encourageant à s'intégrer à leur société et à participer activement à la vie sociale, culturelle, économique et politique ».

Le développement des compétences culturelles est un processus évolutif et un parcours qui exige autant la détermination que la volonté d'un apprentissage continu. Il faut pour cela, entre autres, faire preuve

de compréhension et de souplesse, réévaluer constamment ses propres valeurs culturelles et prêter attention.

Tous les membres de la communauté collégiale ont un rôle à jouer au niveau de la mise en œuvre de la politique.

Rôles et responsabilités

a. Personnel administratif

Dans le cadre de leurs fonctions, le personnel administratif:

- Assure la diffusion et l'intégration de la politique auprès de l'ensemble du personnel et des étudiantes et étudiants de son secteur.
- Assure que la politique fait partie intégrante de tous les programmes et services du collège ainsi que des activités pédagogiques internes ou externes et en fait un suivi régulièrement.
- Utilise des méthodes de travail et des approches qui sont adaptés à une clientèle diversifiée sur le plan culturel.
- Identifie, avec le personnel, les besoins de perfectionnement quant à l'amélioration des compétences culturelles.
- Participe et encourage la participation, dans la mesure de ses moyens, aux activités de perfectionnement en compétences culturelles et aux activités interculturelles organisées par le collège Boréal ou par ses partenaires communautaires.

b. Personnel scolaire

Dans le cadre de leurs fonctions, le personnel scolaire :

- Participe et encourage la participation des étudiantes et étudiants, dans la mesure de ses moyens, aux activités de perfectionnement en compétences culturelles et aux activités interculturelles organisée par le collège Boréal ou par ses partenaires communautaires.
- Utilise des méthodes de travail et des approches qui sont adaptés à une clientèle diversifiée sur le plan culturel.
- Privilégie des approches pédagogiques qui favorisent autant la sensibilisation que la familiarisation avec d'autres cultures.

c. Personnel de soutien

Dans le cadre de ses fonctions, le personnel de soutien :

- Participe et encourage la participation, dans la mesure de ses moyens, aux activités de perfectionnement en compétences culturelles et aux activités interculturelles organisées par le collège Boréal ou par ses partenaires communautaires.
- Utilise des méthodes de travail et des approches qui sont adaptés à une clientèle diversifiée sur le plan culturel.